



ASIE/PAKISTAN - Appel en faveur d'un chrétien condamné à mort pour blasphème et détenu depuis sept ans

Lahore (Agence Fides) – Le calvaire de Younis Masih, chrétien condamné à mort pour outrage au prophète Mahomet, se trouvant en réclusion depuis sept ans, est emblématique de tous les cas de fausses accusations de blasphème qui frappent les minorités religieuses. Younis est un homme accusé injustement qui voit sa vie ruinée, marquée par des années de détention et de souffrance. Hier, 13 novembre, a eu lieu, devant la Haute Cour de Lahore, l'audience en appel de son procès qui a vu Younis Masih être condamné à mort en première instance le 30 mai 2007 sur la base de l'article 295-c du Code pénal pakistanais pour un prétendu blasphème à l'encontre du prophète Mahomet. La plainte à son encontre avait été déposée le 10 septembre 2005 et le lendemain, Younis avait été arrêté. Il avait alors 26 ans. Depuis lors, il est derrière les barreaux et sa famille – à savoir son épouse et leurs quatre enfants mineurs – vit l'absence tragique du père et lutte chaque jour pour survivre.

Au cours du procès de première instance, Younis Masih a cherché à se disculper, déclarant son plein respect pour le prophète Mahomet et indiquant les raisons pour lesquelles ses accusateurs avaient formulé de fausses accusations contre lui. En effet, l'auteur de la plainte, Hafiz Abdul Aziz, un musulman de 27 ans, se rendait fréquemment dans la colonie chrétienne où vivait Younis pour molester de jeunes chrétiennes. Younis et certains de ses amis l'avaient sommé de ne plus le faire et avaient eu une dispute avec lui. Le juge n'a cependant pas cru aux affirmations de Younis et l'a condamné à mort. Ainsi que cela a été indiqué à Fides, l'avocat catholique et défenseur des droits humains, Naeem Shakir, assure désormais la défense de Younis dans le cadre du procès en appel. Au cours de l'audience d'hier, l'auteur de la plainte ne s'est pas présenté et la Cour a décidé un renvoi, fixant la prochaine audience pour le 17 décembre 2012. « Après sept ans de prison et d'immenses souffrances pour lui et sa famille, espérons que la vérité soit établie » explique à Fides Maître Naeem Shaker. Le cas de Rimsha et la nouvelle prise de conscience de l'opinion publique concernant les abus perpétrés au nom de la loi sur le blasphème pourraient – indique-t-il – bénéficier également à Younis Masih. (PA) (Agence Fides 14/11/2012)